

# ASSEMBLÉE NATIONALE

28 octobre 2022

---

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR - (N° 343)

Adopté

## AMENDEMENT

N° CL422

présenté par  
M. Boudié, rapporteur

-----

### ARTICLE PREMIER

I. – Supprimer le mot :

« annexé ».

II. – En conséquence, après le mot :

« intérieur »,

insérer les mots :

« annexé à la présente loi ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.